

DEPARTEMENT DU JURA
CANTON DE LONS SUD
Commune de FREBUANS

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 27 MARS 2009**

L'an deux mil neuf et le vingt sept mars, à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Claude BAUD, Maire.

Présents : MM. J.C. BAUD / P. SATTONNAY / J. BARYSWIL / JC LIMAT / M. D'ELIA
MMES M. DELAY / L. PICARD / N. GUIGNERET / D. MACLE.

Absents excusés : M. P. CLAVIER (pouvoir à J.C. LIMAT) / MME F. NAKOUS (pouvoir à J. BARISWYL).

Assistait à la séance : Mme BROISSIAT J.

Secrétaire de séance : Mme Monique DELAY

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le 5 février 2009, le conseil d'administration du CCAS a adopté le compte administratif 2008 qui présente un excédent de 854.03€ et voté le budget primitif 2009 équilibré en recettes et en dépenses à 4154€.

Une aide sociale pour les frais de cantine scolaire a été votée le 2 mars 2009 selon un barème échelonné en fonction du quotient familial.

COMPTE ADMINISTRATIF 2008

Présenté par M. Pierre SATTONNAY, le compte administratif 2008 est adopté à l'unanimité moins une voix et peut être résumé ainsi :

- Résultat cumulé de la section de fonctionnement : 118 777.10 €
- Résultat cumulé de la section d'investissement : 1478.15 €

Soit un excédent global de clôture au 31/12/2008 de 120 255.25 euros

COMPTE DE GESTION DU TRESORIER

Le conseil approuve à l'unanimité le compte de gestion dressé pour l'exercice 2008 par Monsieur Jean-Louis LANFANT, Trésorier.

AFFECTATION DE L'EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT

Le conseil décide de reporter la somme de 17 000 € en recettes de fonctionnement et de 101 777.10 € en recettes d'investissement.

VOTE DES TAXES DIRECTES LOCALES

Le conseil se prononce pour le maintien des taux des taxes directes locales par 6 voix pour, soit :

- Taxe d'habitation : 7,98 %
- Taxe foncière (bâti) : 14,61 %
- Taxe foncière (non bâti) : 28,45 %
-

BUDGET PRIMITIF 2009

Voté par chapitres, le budget est équilibré en recettes et en dépenses à 217 779 € pour la section de fonctionnement et à 281 287 € pour la section d'investissement.

Rappel des principaux projets d'investissement :

Il s'agit de : travaux en forêt, l'aménagement d'une aire de jeux, la réfection du hall de l'école, la pose d'un colombarium, l'extension du parking de l'école, la signalisation et la mise en sécurité de la traversée du village, la poursuite de l'illumination des rues, l'éclairage des rues et du lavoir, la rénovation du toit de la chapelle, les finitions de voirie du lotissement et de l'allée piétonne, la mise en place de nouveaux panneaux d'affichage et l'achat de mobilier extérieur et de matériel technique.

COMPTE RENDU DES REUNIONS EXTERIEURES ET COMMISSIONS

Le lundi 23 mars 2009 : CCBL – vote du budget

Le mardi 24 mars 2009 : SIER – vote du budget et présentation de la source de captage de Trenal

Le mercredi 25 mars 2009 : AGATE Paysage

QUESTIONS DIVERSES

- Avancement de grade : La proposition d'avancement de grade concernant Mme Broissiat est considérée au 1^{er} janvier 2009.

- Compte rendu de visite de pré piquetage du lavoir : La municipalité souhaite mettre en valeur le lavoir après sa rénovation. Le SIDECA a contacté un éclairagiste qui pourra proposer aux élus un type de matériel.

- En cours de rédaction, l'arrêté municipal relatif au bruit sera complété par une commission communale.

- Miroir de rue à l'intersection de la rue du Moulin et de la Montée du Moulin : M. D'ELIA se rendra sur place pour rencontrer les riverains et évaluer les risques de ce secteur.

- Une association de la région a sollicité la municipalité pour obtenir la salle des fêtes en vue de présenter une pièce de théâtre au mois de juin. M. P. SATTONNAY est chargé de se renseigner pour répondre à cette demande.

- L'opération nettoyage de printemps et la peinture de l'abri bus sont programmées le samedi 11 avril 2009 à 9h.

- Lors de la prochaine réunion, le conseil examinera la demande de soutien de la municipalité de St Didier, en faveur du maintien de leur école.
- Dossier LGV : Un courrier émettant un avis défavorable aux variantes D et F du tracé. sera adressé à la direction de Réseau Ferré de France.

PROCHAINE REUNION LE VENDREDI 17 AVRIL 2009 A 20H

-
Frébuans, le 1^{er} avril 2009

La secrétaire,
M. DELAY

Le Maire,
J-C. BAUD